

## De plus en plus de jeunes se lancent dans des études supérieures

### LE RÉSUMÉ

Cette nouvelle année académique 2018-2019 est aussi la dernière de la législature du gouvernement PS-cdH de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Côté formation, les offres se développent encore avec l'introduction de nouveaux bacs à Charleroi, et des masters.

La hausse des inscriptions se poursuit, avec un succès grandissant pour les filières scientifiques.

NATHALIE BAMPS

Discours et cérémonies officielles ce vendredi, ouverture des auditoriums et salles de cours ce lundi. L'heure de la rentrée académique a sonné pour les 210.000 étudiants du supérieur, universitaire et non-universitaire. Tour d'horizon des gros dossiers de la rentrée.

► **La tendance des inscriptions est à la hausse.** Les universités n'ont pas pour habitude de dévoiler les chiffres de leurs inscriptions pile au moment de la rentrée. Les inscriptions restant possibles jusqu'en octobre, elles préfèrent attendre la dernière minute avant de lever le voile. Néanmoins, on peut déjà dégager quelques tendances générales. D'abord visibles à l'UNamur, qui contrairement à ses consœurs, estime que les chiffres arrêtés au 15 septembre donnent déjà une première vision assez claire du choix posé par les étudiants. À Namur, les inscriptions ont déjà augmenté de 20%, un taux exceptionnel. D'une manière générale, on assiste ces dernières années à une croissance continue du nombre de jeunes démarrant des études supérieures. Ils étaient 35.000 au début des années 2000, et près de 41.000 aujourd'hui, dont 41% à l'université et 40% en haute école. L'une des explications vient de la hausse démographique.

Les inscriptions par filière montrent aussi un succès grandissant des filières scientifiques (biologie, physique, mathématiques, bio-ingénieur...). Et cette tendance devait être renforcée dans les jours qui viennent, par le report des candidats malheureux au test d'entrée en médecine. En effet, les résultats finaux des examens d'entrée sont tombés ce vendredi. 1.138 candidats ont

réussi le test sur les 4.000 inscrits aux différentes sessions. Ceux qui ont échoué seront invités à reporter leur choix vers d'autres filières scientifiques, comme sciences biomédicales, soit pour y démarrer un cursus complet, soit pour se préparer à tenter une nouvelle fois leur chance l'an prochain.

► **Quelles nouveautés dans les formations?** C'est au niveau des bacs et masters que les nouveautés les plus importantes sont à pointer. A ce niveau, c'est l'Ares (la coupole qui chapeaute l'enseignement supérieur) qui a la main sur les

nouvelles habilitations. Or, un moratoire a été décidé pour l'année 2017-2018. Peu de nouveautés sont donc à pointer, excepté des habilitations décidées auparavant, et qui ont mis un peu plus de temps à être organisées. Il s'agit des masters en Smart Rurality (collaboration conjointe de l'UNamur, l'UCL et l'Uliège) et du master en Big Data de l'ULB. Au niveau des bacs, d'anciennes habilitations ont été réactivées pour renforcer l'offre sur la région de Charleroi (collaboration entre l'UMons et l'ULB): un bac en sciences biologiques, un autre en sciences humaines et sociales et un master de spécialisation en management territorial et développement urbain. À noter que le moratoire prend fin cette année.

► **Les derniers chantiers de Jean-Claude Marcourt.** Le ministre de l'Enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles est, comme ses collègues, entré dans la dernière ligne droite de la législature. Pas de nouveaux projets dans ses cartons. Sa dernière mission est de faire atterrir les dernières réformes lancées, dont celle, et non la moindre, de la formation initiale

des enseignants. Le texte est arrivé au bout de son processus. Les dernières discussions portent sur des ajustements techniques. L'avant-projet, qui prévoit un allongement des études à 4 ans, devra ensuite être approuvé au parlement et négocié avec les syndicats pour ce qui concerne la question de l'introduction d'un nouveau barème de rémunération.

L'autre projet, moins polémique, mais qui doit encore être avalisé par le gouvernement, c'est celui de l'allongement à 5 ans des études en kinésithérapie.

Enfin, côté législatif, il faut encore signaler un décret dit «fourre-tout» qui comporte un certain nombre de mesures visant à rectifier le décret sur le paysage universitaire et l'organisation des études. Les mesures évoquées portent sur un financement supplémentaire (7,2 millions d'ici 2020) pour des habilitations pour les études de 1<sup>er</sup> cycle dans les bassins où l'accès à l'enseignement est faible (comprenez notamment Charleroi), la valorisation en crédit de l'engagement citoyen (encore à définir), l'introduction d'une évaluation partielle en janvier pour les cours portant sur deux quadrimestres, l'uniformisation des aides sociales, la suppression du concept de moyenne sur l'année pour la réussite, etc...

► **La fusion UCL-Saint-Louis.** Si les deux universités ont déjà commencé le travail de fusion sur le terrain au niveau administratif, il manque toujours le décret reconnaissant leur mariage. Le dossier, qui a crispé en haut lieu à l'ULB, a aussi provoqué des tensions entre le PS et le cdH au sein de la majorité. Et donc, les convoyeurs attendent...